



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Consultation informelle et virtuelle avec les États Membres de la plénière du CEFACT-ONU

Genève (virtuel), 4-5 mai 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Agenda

Consultation informelle et virtuelle avec les États Membres de la plénière du CEFACT-ONU

Agenda provisoire

La consultation informelle se tiendra sous un format de réunion virtuelle ; les informations s'agissant de la connexion seront fournies séparément. La consultation informelle et virtuelle s'ouvrira le lundi 4 mai 2020, à 13 heures (zone Europe, Genève), et si nécessaire, le mardi 5 mai à 13 heures (zone Europe, Genève).

Note

À la suite de consultations avec le Président du Centre des Nations Unies pour la facilitation des échanges et le commerce électronique (CEFACT-ONU), cette réunion vise à faire avancer les décisions cruciales pour faire en sorte que le travail du CEFACT-ONU puisse se poursuivre au cours des prochains mois. Cette réunion ne remplace pas la vingt-sixième session du CEFACT-ONU; tous les efforts seront faits pour reprogrammer cette session plus tard en 2020. Tout accord résultant de cette consultation et toute décision ultérieure de procédure d'approbation tacite seront enregistrés lors de la prochaine réunion plénière officielle disponible.

Un soutien informel à l'interprétation consécutive (langues officielles de la CEE-ONU) pourrait être fourni sur demande. Tous les documents de discussion seront préparés dans les trois langues officielles de la CEE-ONU.



I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Discussion sur la nomination des Vice-Présidents du CEFACT-ONU.
4. Discussion sur les recommandations proposées pour approbation en 2020.
5. Discussion sur les Programmes de travail proposés pour approbation en 2020.
6. Accord sur la demande d'utilisation de la procédure d'approbation tacite pour les travaux du CEFACT-ONU pour décisions cruciales.
7. Questions diverses.

II. Annotations

Point 1. Ouverture de la session

Point 2. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	
Consultation informelle et virtuelle avec les États Membres du CEFACT-ONU	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.11	Pour information plénière
Agenda provisoire		

Point 3. Discussion sur la nomination des Vice-Présidents du CEFACT-ONU

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	
Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15	Pour information
Note par le Président du CEFACT-ONU sur l'élection des Vice-Présidents du CEFACT-ONU	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.10	Pour information
Note du Président sur les décisions cruciales des activités du CEFACT-ONU à prendre dans le cadre de procédures spéciales pendant la période COVID-19	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12	Pour information
Procédures spéciales pendant la période COVID-19	Document EXCOM daté du 6 avril 2020	Pour information

Le secrétariat a reçu huit nominations de candidats en vue des élections des Vice-Présidents du Bureau :

- L'Australie nomme M. Ian Watt

- Le Canada nomme M. Marek Laskowski
- La Fédération de Russie nomme M. Aleksei Bondarenko
- La France nomme Mme. Hanane Becha
- L'Inde nomme M. Tahseen Khan
- L'Italie nomme Mme. Liliana Fratini Passi
- Les Pays-Bas nomment M. Benno Slot
- Le Nigeria nomme Mme. Estelle Igwe

L'importance de nommer les vice-présidents dans les plus brefs délais est soulignée dans le document «Note du Président sur les décisions cruciales des activités du CEFACT-ONU à prendre dans le cadre de procédures spéciales pendant la période COVID-19» (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12).

Les délégations sont invitées à se reporter à la section D du document intitulé « Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU » (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15), adopté à la vingt-troisième session, portant respectivement sur la fonction et les attributions des membres du Bureau et sur la procédure générale applicable à leur élection.

Plusieurs États Membres ont suggéré que les huit candidats soient élus par acclamation. Le Président du CEFACT-ONU accepte et demande que les huit candidats soient nommés (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.10).

Les participants à la consultation informelle et virtuelle auront l'occasion de discuter de la nomination des huit candidats et de présenter une demande d'utilisation de la procédure d'approbation tacite, comme envisagé dans le document du Comité exécutif de la CEE-ONU (ci-dessus EXCOM) intitulé «Procédures spéciales pendant la période COVID-19» daté du 6 avril 2020.

Point 4. Discussion sur les recommandations proposées pour approbation en 2020

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	
Recommandation n° 33 : Recommandation et lignes directrices en vue de la mise en place d'un guichet unique	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/7	Pour information
Recommandation n° 16 : Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/8	Pour information
Recommandation n° 5 : Abréviations des INCOTERMS	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/10	Pour information
Note du Président sur les décisions cruciales des activités du CEFACT-ONU à prendre dans le cadre de procédures spéciales pendant la période COVID-19	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12	Pour information
Procédures spéciales pendant la période COVID-19	Document EXCOM daté du 6 avril 2020	Pour information

Les participants présents à la réunion informelle et virtuelle seront saisis des versions révisées de trois recommandations concernant la facilitation du commerce :

- Recommandation n° 33 : Recommandation et lignes directrices en vue de la mise en place d'un guichet unique pour rendre plus efficaces les échanges internationaux d'informations commerciales entre les opérateurs commerciaux et l'administration (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/7) ;
- Recommandation n° 16 : Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/8) ;
- Recommandation n° 5 : Abréviations des INCOTERMS : Code alphabétique des INCOTERMS 2020 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/10).

L'importance d'approuver ces recommandations dans les plus brefs délais est soulignée dans le document «Note du Président sur les décisions cruciales des activités du CEFACT-ONU à prendre dans le cadre de procédures spéciales pendant la période COVID-19» (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12).

Les participants à la consultation informelle et virtuelle auront la possibilité de discuter de l'adoption de ces trois recommandations et de présenter une demande d'utilisation de la procédure d'approbation tacite, comme envisagé dans le document du Comité exécutif de la CEE-ONU (ci-dessus EXCOM) intitulé «Procédures spéciales pendant la période COVID-19» daté du 6 avril 2020.

Point 5: Discussion sur les Programmes de travail proposés pour approbation en 2020

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	
Programme de travail du Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/18	Pour information
Programme de travail du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU)	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/20	Pour information
Programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour la période 2020-2021	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/22	Pour information
Note du Président sur les décisions cruciales des activités du CEFACT-ONU à prendre dans le cadre de procédures spéciales pendant la période COVID-19	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12	Pour information
Procédures spéciales pendant la période COVID-19	Document EXCOM daté du 6 avril 2020	Pour information

À la vingt-cinquième session, le mandat et le cahier des charges du Groupe consultatif des technologies de pointe applicables au commerce et à la logistique ont été approuvés (décision 19-16 de la Plénière). La première réunion de ce Groupe s'est tenue le 30 janvier

2020 à Genève ; le programme de travail du Groupe (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/18) a été préparé lors de cette réunion.

À sa vingt-cinquième session, le CEFACT-ONU a approuvé le renouvellement du mandat et du cahier des charges du Groupe consultatif du Répertoire LOCODE-ONU (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/17/REV.1). La dernière réunion de ce Groupe s'est tenue à Xiamen (Chine) les 27 et 28 novembre 2019; le programme de travail proposé pour le groupe (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/20) a été préparé lors de cette réunion.

À sa vingt-cinquième session, le CEFACT-ONU a approuvé le renouvellement du mandat et du cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16/Rev.2) (décision 19-20 de la Plénière). La dernière réunion de ce groupe s'est tenue à Genève en février 2020 ; le programme de travail de l'équipe pour la période 2020-2021 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/22) a été préparé lors de cette réunion.

L'importance d'approuver ces Programmes de travail dans les plus brefs délais est soulignée dans le document «Note du Président sur les décisions cruciales pour la poursuite des activités du CEFACT-ONU dans les mois à venir dans le contexte de COVID-19» (ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12).

Les participants à la consultation informelle et virtuelle auront la possibilité de discuter de l'adoption de ces trois Programmes de travail et de présenter une demande d'utilisation de la procédure d'approbation tacite, comme envisagé dans le document du Comité exécutif de la CEE-ONU (ci-dessus EXCOM) intitulé «Procédures spéciales pendant la période COVID-19» daté du 6 avril 2020.

Point 6. Accord sur la demande d'utilisation de la procédure d'approbation tacite pour les travaux du CEFACT-ONU au rôle majeur

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	
Note du Président sur les décisions cruciales des activités du CEFACT-ONU à prendre dans le cadre de procédures spéciales pendant la période COVID-19	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.12	Pour approbation
Demande de la part de la consultation informelle de la plénière du CEFACT-ONU pour demander la procédure d'approbation tacite pour les décisions cruciales relatives aux domaines de travail majeurs	ECE/TRADE/C/CEFACT/2020/INF.13	Pour approbation
Procédures spéciales pendant la période COVID-19	Document EXCOM daté du 6 avril 2020	Pour information

À la suite de discussions au cours de cette consultation informelle et virtuelle, les chefs de délégation du CEFACT-ONU participants sont invités à autoriser le Président du CEFACT-ONU à demander l'approbation de l'EXCOM pour l'utilisation de la prise de décision par le biais de la procédure d'approbation tacite, à titre exceptionnel et pour les sept travaux et décisions cruciales relatives aux domaines de travail majeurs, conformément aux modalités définies dans le document EXCOM «Procédures spéciales pendant la période COVID-19» du 6 avril 2020.

Point 7. Questions diverses

Les délégations seront invitées à soulever toute autre question qui n'aurait pas été traitée pendant la session.

Clôture de la session
